

# Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations

---

## Déclaration du groupe des Entreprises

Deux ans et demi après la création de Pôle emploi, la fusion a été faite, l'organisation existe et des résultats positifs sont constatés par les entreprises. Alors que le chômage recule depuis le début de l'année, nous nous sommes saisis des questions d'accompagnement, de placement dans l'emploi, de formation des demandeurs d'emploi mais aussi d'aide au recrutement des entreprises.

À cet égard, le travail accompli sur cet avis par les membres de la section, mais aussi par le rapporteur qui a su conjuguer écoute, fermeté et esprit de synthèse sur un sujet politique et polémique, est important. Parmi les nombreuses bonnes propositions, nous souhaitons en souligner trois.

- Nous saluons le recentrage de la mission de Pôle emploi sur le retour à l'emploi. En effet, cet organisme doit pouvoir permettre, avant tout, aux chômeurs de retrouver une situation professionnelle correspondant à leurs réels besoins. Il convient de privilégier l'attention sur les demandeurs les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes et les seniors.
- La prise en compte accrue de la situation du demandeur en est le corollaire ; c'est pourquoi le groupe des entreprises soutient l'individualisation du service qui lui semble être un outil-clé d'une prochaine étape de la réforme.
- Enfin, quelle que soit leur taille, la prise en compte des besoins des entreprises et l'aide au recrutement nous apparaissent d'autant plus nécessaires que le pic de la période de crise est passé et que demain, de nouvelles offres d'emploi vont voir le jour.

En revanche, l'accroissement des moyens humains et financiers alloués à Pôle emploi n'est pas la meilleure réponse au problème posé. La réponse passe tout d'abord par une optimisation de ces moyens, une répartition efficiente des effectifs, un suivi précis des allocataires, un contrôle régulier des situations et la mise en oeuvre des économies d'échelle attendues après la fusion.

Le groupe souhaite en particulier une meilleure coopération entre Pôle emploi et les prestataires du secteur privé dont la compétence dans ce domaine est reconnue et qui peuvent le plus souvent apporter des solutions complémentaires appropriées.

Outre ces collaborations, des partenariats efficaces pourraient être conclus avec les acteurs économiques - branches professionnelles, syndicats professionnels, OPCA, CCI - spécialisés dans les domaines de l'emploi et de la formation.

Ces coopérations pourraient notamment porter sur l'accès aux dispositifs de formation en apprentissage et en alternance.

S'agissant de la question de la gouvernance de Pôle emploi, le tripartisme strict ne peut fonctionner. La concertation entre l'État, ses services décentralisés et les entreprises doit être la véritable solution à une politique de retour au plein emploi dans tous les territoires.

Le groupe des entreprises espère que nous pourrons revenir sur ces deux sujets qui devront être la prochaine étape mais, dès aujourd'hui, nous nous associons à la majorité des propositions qui constituent, à nos yeux, une première prise de conscience des enjeux économiques et sociaux de la poursuite de la réforme de Pôle emploi et du service public de l'emploi.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.